

2025-09/20

Envoyé en préfecture le 24/09/2025

Reçu en préfecture le 24/09/2025

Publié le

ID : 083-218300291-20250922-2025_09_29-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN**

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Monsieur François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Philippe VERCHER, Michel REZK, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Timothée KOENIG, Cécile AUTRAN, Pascal MONTLAHUC.

Absents excusés : Isabelle DERBES (Pouvoir à Christiane TANZI), Marie MEYER (Pouvoir à Karine CACHELEUX).

Absents : Laurent DENIS, Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 18

VOTANTS : 20

CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES AU SERVICE JEUNESSE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, dans le but de permettre le bon fonctionnement du service jeunesse et du centre de loisirs, il y a lieu de créer trois postes d'adjoints d'animation.

Les postes concernés sont les suivants :

Service jeunesse :

CREATION

- 3 Adjoints d'animation à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 – catégorie C, Echelle C1

SUPPRESSION

- 1 Adjoint d'animation 4^e classe à temps complet, Groupe Hiérarchique 1 - catégorie C1, 1^{er} échelon, IB 351 - IM 328.

Le conseil, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à créer les postes précités.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



La secrétaire de séance